

MESSAGE DE VŒUX POUR L'ANNEE 2023

SE Mgr André-Giraud PINDI MWANZA MAYALA

Evêque de Matadi

Chers Prêtres,

Chers consacrés : Frères et Sœurs,

Chères Auxiliaires de l'Apostolat,

Chers Ntwadisi et Tata N'longi,

Diocésaines et diocésains,

Grâce et Paix en Jésus, le Christ Notre Seigneur !

Après les échanges de vœux d'un Joyeux Noël 2022, je viens vous souhaiter tous mes vœux les meilleurs pour une Heureuse Nouvelle année 2023. J'implore sur vous, toutes les bénédictions du Seigneur notre Dieu, Maître de temps et de l'histoire. Que la nouvelle année qui commence, soit pour vous tous « *une année de bienfaits de la part du Seigneur* » (cf. Is 61, 2). Ouvrons nos cœurs, nos maisons, nos communautés, nos lieux de vie et de travail à Jésus, Prince-de-la-paix et Lumière du monde qui vient apporter sa lumière pour nous sortir de nos marches dans les ténèbres (cf. Is 9, 1).

C'est aussi avec un cœur plein d'amour que je viens m'adresser à vous par ce vidéo-message, une façon particulière de me sentir proche de vous.

Mon message au-delà des échanges protocolaires et parfois informels des vœux, voudrait être plutôt une occasion de vous parler de façon concrète de notre diocèse, dont j'ai pris les rênes il y a cinq mois. Il est important que vous sachiez ce qui se fait au diocèse, où en sommes-nous et quels objectifs nous nous sommes fixé, sans trop faire des promesses, pour ce mandat que le Seigneur Dieu nous a confié par sa grâce et à travers la bienveillance du Siège Apostolique. Je vais aborder quatre points essentiels : la pastorale, le gouvernement, l'économie, le social qui englobe la santé et l'éducation. Tout cela dans la volonté de la mise en pratique des *Recommandations* et *Résolutions* de notre Synode diocésain.

1. Sur le plan pastoral

Dès notre nomination en mars 2021 comme Administrateur Apostolique, à la vacance du siège épiscopal, suite à la renonciation de notre vénérable collègue Son Excellence Monseigneur Daniel NLANDU MAYI, d'heureuse mémoire, nous avons entrepris des

visites pastorales en conférant le sacrement de **confirmation** là où les fidèles étaient prêts. Nous avons ainsi visité les paroisses et pro-paroisses suivantes :

Sacré-Cœur Kinzao-Mvuete, Notre-Dame de Perpétuel Secours Inga, Saint Charles Luanga Vunda, Saint Joseph Matadi, Sacré-Cœur Matadi, Sainte Bernadette Matadi, Saint Sacrement Matadi, Saint Joseph Songololo, Saints Pierre et Paul Kimpese, Sainte Marie Ndeke, Saint Joseph Lukala, Sainte Trinité Cité Tumba (alors pro-paroisse), Sainte Thérèse Mbanza-Ngungu, Sacré-Cœur Mbanza-Ngungu, Christ-Roi Mbanza-Ngungu, Notre-Dame de Sept douleurs Sona-Bata, Christ-Roi Lufu Toto, Sainte Marie Camp Redjaf, Pro-paroisses de Mwala-Kinsende, de Zongo et de Nduizi.

Depuis notre élévation à l'**épiscopat** nous avons été à : Saint Joseph Masangi, Sainte Thérèse Bandakani, Saint Augustin Nkundi, Marie-Médiatrice Bienga, Notre-Dame de Perpétuel Secours Mangembo, Saint Michel Zimba, Notre-Dame de la Sagesse Kimwaka, Saint Alphonse Kingoma, Saint Gérard Matadi, Cathédrale Notre-Dame Médiatrice Matadi, Notre Dame du Sacré-Cœur Kinzao-Mvuete, Notre-Dame de Fatima Matadi, Sacré-Cœur

Matadi, Sainte Bernadette Matadi, Sous-Postes St Gabriel Matadi et Bienheureuse Anuarite Ango-Ango.

Nous avons **érigé deux paroisses et une pro-paroisse** : Ste Famille Matadi, Ste Trinité Cité Tumba et la Pro-paroisse St André Kinza-Mvuete. Un financement a été obtenu pour continuer et finir les travaux de l'église St Gabriel Matadi Quartier Trabeka et, si possible, commencer la construction d'une nouvelle cure. Nous avons obtenu un début de financement pour le projet de construction d'une nouvelle église sur le terrain de Kola à Mbanza-Ngungu. Les travaux de la nouvelle chapelle de Ngongolo se poursuivent ainsi que la nouvelle église Sacré-Cœur de Matadi, dont je salue les efforts des prêtres et des chrétiens pour l'avancée rapide des travaux.

Nous nous donnons l'objectif, si les travaux avancent bien, d'ériger prochainement en paroisse les sous-postes Saint Antoine de Padoue et Saint Gabriel de Matadi ; mais aussi d'ériger de nouvelles implantations sur les territoires paroissiaux de Sacré-Cœur Kinkanda et de Sainte Bernadette Soyo, étant donné la démographie croissante de la Ville de Matadi et pour diminuer les distances avec les paroisses traditionnelles.

Le plan pastoral prévu pour les visites de l'Evêque est d'alterner les années avec les saisons pluvieuses et sèches afin que tous les trois ans toutes les paroisses et pro-paroisses et même les sous-postes soient visitées.

Pour la mobilité pastorale des prêtres, nous avons doté quelques paroisses et pro-paroisse des motos : Bandakani, Lukunga, Kindongala, Luvaka, Sona-Bata, Kingoma, Kimwaka, Nkundi et Nduizi. D'autres projets de moto sont en cours pour d'autres paroisses.

Nous avons, comme Administrateur Apostolique, effectué une visite des Grands Séminaristes de Matadi à Mayidi.

2. Sur le plan du gouvernement diocésain

Afin d'aider l'Evêque dans le gouvernement et dans sa charge pastorale pour le bien du diocèse, des **organes diocésains** ont été institués selon les exigences du droit canonique : le Collège des consultants, le Conseil épiscopal, le Conseil presbytéral, le Conseil pastoral, le Conseil pour les affaires économiques, le Bureau juridique diocésain et diverses commissions pastorales diocésaines. Nous nous engageons à ce que ces structures fonctionnent de façon effective. Dans l'avenir nous tenterons

l'expérience des Vicaires épiscopaux pour certaines matières pastorales importantes et nous sommes en réflexion pour la nomination prochaine d'un Vicaire général.

Sur le plan juridique, le diocèse de Matadi avec le diocèse de Boma constituent, depuis cette année, le même **tribunal interdiocésain** de 1^{re} instance spécialement pour les causes de nullité de mariage ; la 2^e instance se réfère au tribunal interdiocésain de Kinshasa.

3. Sur le plan économique

Durant ma fonction de Vicaire général, j'avais pu obtenir de Son Excellence Monseigneur Daniel NLANDU deux acquis : la constitution du **Conseil diocésain pour les Affaires Economiques**, comme organe de contrôle de l'Economat diocésain et nécessaire pour la prise de certaines décisions importantes ; puis la création d'un **Fonds de la solidarité diocésaine** qui permet depuis près de deux ans, grâce au système de **péréquation** : d'octroyer une discrète rémunération mensuelle aux prêtres « contributeurs » et d'assurer les soins médicaux au clergé. Cette expérience mérite de continuer et d'être soutenue, car elle a apporté un réel soutien financier au clergé, aux

séminaristes en régence et en stage et assure une certaine sécurité sociale aux prêtres surtout dans les moments de la vieillesse. La contribution des prêtres de Matadi à l'étranger soutient déjà les études des **quatre prêtres** diocésains au pays : en philosophie à l'UCC, en médecine à l'UK, en bâtiment à l'IBTP Matadi et en électromécanique à l'ISTA Mbanza-Ngungu.

Au cours de l'année 2021, avec la contribution « **Betu tungulula diocèse ya beto** », fruit du Synode diocésain, contribution qui consiste, pour chaque fidèle catholique au diocèse de Matadi, de verser l'équivalent de 1 dollar américain auprès de son curé ; grâce à cette contribution, disais-je, quelques **paroisses** ont bénéficié d'un soutien financier pour le maintien de leurs infrastructures. Il s'agit de : Sacré-Cœur Matadi (1.000.000 fc), Saints Pierre et Paul Kimpese (2.000.000 fc), Saint Sacrement Matadi (2.000.000 fc), Christ-Roi Mbanza-Ngungu (1.000.000 fc), Ste Famille de Matadi (2.000.000 fc), Pro-paroisse de Zongo (1.000.000), Sous-poste de Ngongolo (1.500.000). Mais aussi le début des travaux pour la modernisation des tombes des prêtres diocésains au **cimetière ecclésiastique** de Tumba (1.656.000 fc) ; l'acquisition d'un **terrain agricole** à Tumba en plus des travaux de laboure, semailles et sarclage pour une expérience agro-

pastorale diocésaine (2.120.000 fc) ; l'appui aux activités de la **consultation synodale**, voulue par le Saint-Père, dans sa phase diocésaine (1.000.000 fc) ; l'appui pour le déplacement des membres de **l'apostolat biblique** (200 USD). Sur des recettes totales de 15.066.200 Fc et 230 USD, les dépenses ont été de 14.256.000 Fc et 200 USD. En voyant le nombre d'interventions bénéficiaires de cette contribution, j'exhorte les curés et tous les services concernés de continuer le travail de sensibilisation. Comme vous le constatez, *Betu tungulula* n'est pas un fonds d'investissement, ni de dépense de l'Economat, mais, comme le nom l'indique, un fond de reconstruction des infrastructures paroissiales et diocésaines.

Nous avons engagé la possibilité de rémunérer annuellement et modiquement les **catéchistes régionnaires** sur le solde de fonds de leur formation. Cependant, après la première expérience, le nombre de catéchistes a triplé en deux ans. Ce qui nous inquiète et ne nous permet plus d'assurer la rémunération comme précédemment. Nous demandons donc aux curés en peu plus de sérieux dans le recrutement.

L'Economat diocésain a entrepris le travail de rentabiliser les **ateliers diocésains** et les autres structures

commerciales : boutiques et alimentations. Après avoir remis en marche le grand **camion** pour le transport des containers, l'Economat s'est doté d'un nouveau véhicule **pick-up** Land cruiser et d'un camion **benne**, dans l'effort d'autofinancement. Nous osons remercier l'Association Kimpangi Suisse pour son soutien important.

4. Sur le plan social

Grâce aux efforts de la Caritas diocésaine avec les partenaires d'Autriche - Linz, le diocèse s'est doté d'une école spécialisée pour les enfants sourds-muets à Matadi, le **Complexe scolaire Espérance**. En même temps sur le soutien des partenaires allemands de Rottenburg, une école privée diocésaine, a vu le jour sur le terrain de Kola à Mbanza-Ngungu, le **Complexe Scolaire primaire Mgr Daniel Nlandu**. Avec l'aide reçue du Gouvernement congolais pour des projets sociaux à impacts visibles, sont en construction deux écoles maternelles modernes pour les enfants du **Complexe Scolaire Mgr Gabriel Kembo** à Matadi et du **Complexe Scolaire Mgr Daniel Nlandu** à Mbanza-Ngungu. De cette même aide a vu le jour un **Centre moderne de physiothérapie et kinésithérapie** à Matadi. Si les tranches prochaines du financement nous sont versées, d'autres projets sociaux seront exécutés

entre autres : l'aménagement d'un espace pour les années de vieillesse des clercs, des forages, la construction d'un home pour étudiants, la construction d'une université catholique de Matadi, etc.

Grâce aux efforts de l'Economat, le diocèse a modernisé le cimetière de nos Evêques décédés et s'est doté : d'une nouvelle **crypte** de quatre caveaux dans la Cathédrale pour l'inhumation des prochains évêques ; en plus de la modernisation commencée des **chambres** à la Procure-Evêché. La vente de la parcelle de la Funa a permis l'achat d'une **nouvelle maison diocésaine** à Kinshasa-UPN. Pour cette nouvelle maison, seuls les prêtres malades, ayant la recommandation médicale et une autorisation diocésaine de se faire soigner à Kinshasa, y séjourneront gratuitement dans le délai des soins impartis par le médecin. Tout autre prêtre de Matadi voulant séjourner à la maison diocésaine pour d'autres motifs devra s'acquitter d'une contribution définie par l'Economat diocésain, nécessaire pour la survie de la maison. La gratuité improductive mérite d'être bannie de nos habitudes, surtout dans les procures.

5. Beaucoup reste à faire

Beaucoup d'efforts se font, mais beaucoup reste encore à faire. Je peux citer ici :

- Au niveau des constructions, les grands travaux que nécessitent le rafraîchissement des bâtiments du Petit Séminaire de Kibula et de la Propédeutique. Je tiens à remercier les anciens séminaristes de Kibula au sein de l'ADASEDIMA et la RASKI pour leur soutien. Le Conseil presbytéral étudiera la question d'ouvrir une deuxième section secondaire à Kibula, technique ou agro-pastorale, comme cela se fait déjà dans d'autres diocèses.

- Au niveau des finances, le contrôle des recettes dans la gestion de nos deux grands hôpitaux Kimpangu et Mangembo. Car ces institutions semblent échapper à l'expertise diocésaine. Pour ce faire, une Commission d'inspection de gestion et des finances, sera créée, au sein même du Conseil pour les Affaires Economiques, pour les contrôles et les audits de toutes les structures diocésaines qui gèrent des projets et qui génèrent des recettes. On doit apprendre à rendre compte et à se faire contrôler. Il en va de la survie de notre diocèse.

- Au niveau des projets, un compte unique est déjà créé pour le versement des financements des projets à réaliser au diocèse, une sorte de guichet unique, afin d'éviter des détournements d'argent et de manque de réalisation des projets financés.

- Au niveau du clergé, les journées de formation et de retraites spirituelles devront être organisées de façon périodique et stable afin d'une mise à jour nécessaire au ministère et de la qualité de la vie spirituelle des prêtres.

Chers Prêtres,

Chers consacrés : Frères et Sœurs,

Chères Auxiliaires de l'Apostolat,

Chers Ntuadisi et Tata N'longi,

Diocésaines et diocésains,

Nous ne pouvons pas épuiser ici tous les aspects de la vie et du gouvernement du diocèse. D'autres interventions au courant de l'année pastorale seront nécessaires pour les diverses autres questions. Nous ne pouvons finalement que rappeler ici la devise de notre Synode diocésain : *Que*

tous soient un (Jn 17, 21). Partout où nous sommes soyons témoins de cette unité diocésaine.

Que la paix règne dans vos cœurs pour la nouvelle année qui commence.

Avec notre bénédiction épiscopale.

Matadi, le 29 décembre 2022